

info 107



Bulletin d'informations municipales de Carbonne



Groupe scolaire G.-Hellé p. 6-7



Urbanisme p. 16-17



Haltes et Abris - Culture p. 27



SOMMAIRE



p. 9-15 DOSSIER



p. 4-5 TRAVAUX



p. 6-8 EDUCATION
ENFANCE ET JEUNESSE



p. 16-17 PLU



p. 22-23 VIE
MUNICIPALE



p. 21 CADRE DE VIE



p. 27 CULTURE

4-5

TRAVAUX

- Achèvement des travaux du groupe scolaire Guy-Hellé4
- Parking de la Gare.....4
- Sécurisation des cheminements piétonniers5
- Démarrage des travaux de la piscine5

6-8

EDUCATION, ENFANCE ET JEUNESSE

- Inauguration du groupe scolaire G-Hellé ..6-7
- Bien manger et bouger dès la maternelle ...8
- L'accueil de Loisirs Associé au Collège8

DOSSIER

9-15

LE SPORT A TOUT AGE

- Les enfants et le sport10-12
- Les adultes et le sport.....13
- Où faire du sport ?14
- Le sport vecteur de lien social.....15

16-17

PLAN LOCAL D'URBANISME

- Urbanisme : un contexte législatif en constante évolution

18-19

ACCESSIBILITÉ

- L'agenda d'accessibilité programmée

20

SERVICE MUNICIPAL D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- La redevance pour la préservation des ressources en eau

21

CADRE DE VIE

- Plantation d'arbres au groupe scolaire G.-Hellé
- Concours local des maisons fleuries

22-23

VIE MUNICIPALE

- Un nouveau service en ligne pour les familles 22
- Trésorerie du Volvestre : jours d'ouverture modifiés..... 22
- Modification des heures d'ouverture de la Mairie 23
- Vidéo-protection..... 23

24-25

SOLIDARITÉ ET ACTION SOCIALE

- Les services du Centre Hospitalier Gérard Marchant 24
- Les commissions extra-municipales se renouvellent 25

26

COMMUNICATION

- Nouveaux outils de communication pour la ville

27

CULTURE

- Tous aux Abri(s)

28-29

SE SOUVENIR...

- Commémoration centenaire de la guerre 14-18

30-31

VIE ASSOCIATIVE

- Le tournoi international de football souffle ses 40 bougies en 2015..... 30
- Renée Roques, 25 ans au service de la vie associative 31
- Carbonne fait son cinéma 31
- Les Mille Pattes se réveillent 31

32

CARBONNE INFO SERVICES

ÉDITORIAL



Si la grave crise économique qui persiste nous oblige à gérer chacun au mieux le quotidien, les élus municipaux que vous avez récemment choisis doivent permettre à la commune de mieux vivre et de préparer l'avenir. Un certain nombre d'évènements ont marqué ou marqueront la vie de notre cité.

2014 a été le début de la commémoration de la guerre 14-18. Carbonne, comme de nombreuses communes, a voulu à travers diverses manifestations (exposition, conférences, spectacles...) se souvenir de ce drame si douloureux pour de nombreuses familles carbonnaises. Un moment très fort de ce devoir de mémoire a été la participation à la cérémonie de la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 du maire de Korschenbroich, ville allemande jumelée à Carbonne. On retiendra l'image très symbolique des deux maires Hans Joseph Dick et Bernard Bros qui main dans la main ont partagé cette volonté de coopération et d'amitié illustrée par le jumelage très actif de nos deux villes.

Le deuxième acte important pour le développement de notre ville est la modification et la révision commencées fin 2014 de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU traduit le projet des élus pour le développement et l'aménagement de leur territoire. Différentes lois récentes (Alur) apportent d'importantes modifications aux politiques de logement et à la planification urbaine (densification, lutte contre l'étalement urbain, maîtrise des espaces agricoles et naturels). Il faut donc adapter notre PLU à ces modifications tout comme certains changements sont nécessaires pour répondre à des situations particulières. Ce PLU révisé est sous la responsabilité d'un comité de pilotage assisté d'un cabinet spécialisé. Les Carbonnais seront associés lors des réunions publiques à son élaboration.

La ville de Carbonne est réputée pour la qualité et le nombre de ses équipements de sport, 2015 verra la réfection de la piscine et la finalisation des sentiers de randonnée. Ce numéro de Info 107 est particulièrement consacré à un large panorama des diverses activités sportives que notre ville offre à travers ses nombreuses installations et surtout ses associations. Qu'il me soit permis de redire toute notre gratitude à tous les dirigeants et animateurs bénévoles qui se dévouent sans compter à l'animation de ces activités en particulier auprès des jeunes. Les bienfaits du sport et de l'activité physique sont maintenant reconnus par la communauté scientifique pour la santé de ceux qui le pratiquent. Mais on sait aussi que pour beaucoup c'est un outil de dépassement et d'épanouissement, un facteur d'éducation pour les plus jeunes. Ayant pratiqué la compétition d'un sport exigeant pendant 25 ans, je peux vous témoigner des bienfaits acquis.

Lorsque vous lirez ces lignes, le nouveau groupe scolaire Guy-Hellé aura été inauguré après la rentrée de 183 élèves début janvier. Ce magnifique bâtiment construit pour l'enseignement des jeunes Carbonnais traduit à la fois la poussée démographique de Carbonne avec l'arrivée ces dix dernières années de nombreux jeunes ménages avec enfants et la capacité de notre ville à les accueillir.

La réussite architecturale aurait rempli de bonheur Guy-Hellé, maire de Carbonne pendant 35 ans et qui a participé au choix de l'architecte concepteur de l'école. Il était naturel qu'à travers de cette réalisation un hommage lui soit rendu, lui qui fut un grand bâtisseur à Carbonne. L'investissement est en très grande partie pris en charge par la commune. Il a été parfaitement maîtrisé mais nécessitera une pause pour les deux prochaines années respectant nos engagements de ne pas mettre à contribution les Carbonnais.

Bernard Bros, votre Maire.

Achèvement des travaux du groupe scolaire Guy-Hellé

Après un an et demi de travaux, le groupe scolaire Guy-Hellé a reçu un avis favorable de la commission de sécurité, permettant son ouverture le 5 janvier 2015.

La construction a mobilisé près d'une vingtaine d'entreprises autour du cabinet d'architecture 360°, du bureau d'études techniques OTCE et de la direction des services techniques de la mairie.

Le bâtiment, entièrement de plain-pied, se distingue par sa façade en briques foraines, qui joue avec la lumière et dissimule l'isolation par l'extérieur. Toutes les classes profitent d'un éclairage naturel grâce aux patios intérieurs, et l'acoustique est prise en charge par un plafond bois intégrant une mousse d'absorption acoustique.

Les cours sont entourées de larges préaux permettant aux enfants de profiter des extérieurs même par mauvais

temps, et elles sont équipées de jeux adaptés aux différentes tranches d'âge.

Les travaux sont terminés à l'exception de l'engazonnement des cours et des extérieurs qui sera réalisé au printemps, ainsi que la pose des stores intérieurs qui aura lieu durant les vacances de février.

Durant l'année de parfait achèvement, les entreprises interviendront au fur et à mesure pour reprendre si nécessaire les éventuels problèmes ou dysfonctionnements constatés. Ce sont ensuite les services réseaux et 2nd œuvre bâtiment des services techniques municipaux qui assureront le suivi et l'entretien de l'établissement. ■



Groupe scolaire Guy-Hellé de nuit.



18/12/2014, réunion de la commission de sécurité.

Parking de la Gare



La commune a engagé une étude d'aménagement et d'extension du parking de la gare, et a obtenu une subvention de la Région Midi-Pyrénées, Carbone étant considérée comme une gare structurante.

Les travaux permettront d'augmenter la capacité du parking, de sécuriser les déplacements piétons et de prendre en compte l'intermodalité avec le vélo et les bus.

Reste à finaliser l'acquisition du foncier auprès du propriétaire, la SNCF. Faute d'accord avec la SNCF, la commune a saisi le Tribunal de Grande Instance dont le jugement est attendu courant 2015.

Parallèlement, Réseau Ferré de France (RFF) a engagé une étude d'amélioration des quais (suppression du quai central, création d'une passerelle entre les quais). ■

Sécurisation des cheminements piétonniers

Dans le cadre du budget 2014, la commune de Carbonne a inscrit un programme de sécurisation des cheminements piétonniers.

L'aménagement du rond-point du Pradet (dans la continuité des aménagements de l'avenue de Toulouse) est en cours de finalisation.

Le piétonnier sur la route du Lançon entre le rond-point

du Pradet et celui de la Dourdouille, est en voie d'achèvement, des glissières de sécurité seront mises en place aux endroits où le dénivelé avec la chaussée est trop important.

Le programme continue en 2015 :

- les travaux du piétonnier avenue Aristide Briand vont commencer, suivis d'une



Piétonnier en cours d'achèvement au rond-point du Pradet.



Cheminement piétonnier en cours d'achèvement entre le rond-point de la Dourdouille et le groupe scolaire Guy-Hellé.



Réunion avec les riverains de l'avenue Aristide Briand (côté pair).

portion de piétonnier route de Longages pour desservir le nouvel arrêt de bus créé par le Conseil Général 31.

- une première sécurisation (par des plateaux traversants) sera réalisée dans le nord du quartier du Lançon. ■

Démarrage des travaux de la piscine

Les entreprises ont été retenues en décembre, et les travaux de la première phase commencent avec les démolitions nécessaires à la reprise totale des installations techniques, des bassins et des plages. Ces travaux doivent se terminer fin mai pour permettre une remise en service pour la saison estivale.

Au terme de ces travaux, la phase 2 sera lancée par l'étude concernant l'aménagement intérieur des vestiaires. ■



Janvier 2015, réunion avec le maître d'oeuvre du chantier de la piscine,

Economie d'énergie

Entre 2013 et 2014, 15 737 kWh ont été économisés sur l'éclairage public. Ces économies sont essentiellement dues aux travaux de renouvellement de l'éclairage du pont du Jumelage et de la place Jules Ferry.



Inauguration du groupe scolaire Guy-Hellé

Le groupe scolaire a ouvert ses portes le 5 janvier dernier. Actuellement, 183 élèves sont accueillis dans 7 classes (5 en élémentaire et 2 en maternelle). Le bâtiment a été conçu pour recevoir 12 classes (dont 4 en maternelle) afin de répondre à l'évolution des effectifs. L'inauguration s'est déroulée le 16 janvier, en présence de M^{me} Hellé et son fils Pierre. Les nombreuses personnalités présentes ont rappelé l'importance que revêt l'ouverture d'une école dans un contexte où la laïcité est au cœur de nos préoccupations.



Devant le totem à l'entrée principale du groupe scolaire Guy-Hellé (de g. à d.) Patrick Lemasle député et président de la Communauté de Communes du V^o, Bernard Bros Maire de Carbonne, Hélène Bernard Rectrice de l'Académie, Mme Alice Hellé, Pierre Izard président du Conseil Général et Pierre Hellé.



16.1.2015. Pierre Izard, président du Conseil Général coupe le ruban tricolore avec à ses côtés M^{me} Hellé, son fils Pierre et de nombreuses personnalités.

Des discours marqués par de vibrants hommages à Guy Hellé



Jean-Michel Beaumale, directeur du groupe scolaire Guy-Hellé.



Bernard Bros, Maire de Carbonne.



Pierre Izard, président du Conseil Général.



Jean-Charles Piteau, directeur de la CAF Toulouse.

Le groupe scolaire Guy-Hellé en images...



Façade sud.



Classe de maternelle.



Restaurant scolaire.



Cour de récréation côté maternelle.

Bien manger et bouger dès la maternelle

Partant du constat qu'en Haute-Garonne 8,7 % des élèves de 5 à 6 ans sont en surcharge pondérale (étude Santé des élèves en Midi-Pyrénées le dispositif INFISCOL), la CPAM met en place des actions d'information et de prévention sur la nutrition selon les recommandations du Programme National Nutrition Santé PNNS.

Depuis 2007, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) propose un programme d'éducation nutritionnelle en maternelle « **Bien Manger et bouger dès la maternelle** ».

Objectif du programme

- participer à la diminution de la prévalence de l'obésité et du surpoids chez les enfants,
- participer à l'augmentation de l'activité physique et lutter contre la sédentarité chez les enfants,
- engager une action participative à la pratique d'activités physiques et à l'équilibre alimentaire avec l'équipe éducative, les enfants et les parents au sein de 20 classes par an.

Cette année, ce sont six classes de maternelles (les moyennes et grandes sections des écoles Henri Chanfreau et Guy-Hellé) qui bénéficient de ce programme.

Carole Schiettecatte, animatrice Santé Diététicienne et



Actiphysicienne de la CPAM est responsable de la mise en place de ce programme dès janvier 2015.

Contenu du programme

Il se compose de 11 séances d'éducation nutritionnelle, 6

animées par Carole Schiettecatte et 5 par l'équipe éducative dont les thèmes sont :

- les repas de la journée et les saveurs,
- les féculents,
- les viandes, les poissons et œufs,

- les matières grasses,
- l'activité physique,
- les produits sucrés,
- les produits laitiers,
- les fruits et légumes,
- les boissons,
- bouger c'est facile,
- grand jeu des aliments,
- 1 activité physique tous les jours,
- l'information des parents et des médecins généralistes,
- la mise à disposition des moyens techniques afin que l'équipe pédagogique puisse poursuivre la sensibilisation des élèves tout au long de l'année.

Les partenaires

CPAM, enseignants, médecins, parents d'élèves, intervenants MJC et municipalité sont motivés et enthousiastes pour accompagner ce programme dont la réussite devrait avoir des résultats concrets sur la santé de nos enfants. ■

L'Accueil de Loisirs Associé au Collège

La MJC de Carbonne, intervient tous les jours de 12 h à 14 h au Collège André Abbal. L'Accueil de Loisirs Associé au Collège (ALAC) est un lieu de partage, d'échanges et de convivialité.

Deux animateurs jeunesse, diplômés, accueillent 72 jeunes par jour et proposent des activités sportives et de loisirs aux collégiens.

L'action jeune a pour objectifs de prendre en compte les besoins et les préoccupations des jeunes, de mettre en place

des ateliers autour de l'apprentissage de la citoyenneté, des notions de droits et de devoirs. Elle vise à favoriser l'intégration des participants, la confrontation des idées, l'engagement personnel, le respect et la prise en compte d'autrui.

L'ALAC est aussi un relais permettant d'informer et de sensibiliser les adolescents des actions proposées pour la jeunesse sur le territoire : Point Rencontres Jeunes, Point Information Jeunesse, séjours de vacances, chantiers jeunes, clubs d'activités, animation locale. ■

DOSSIER

Le sport à tout âge

La municipalité mène depuis de nombreuses années une politique volontariste afin de promouvoir les pratiques sportives et répondre ainsi à l'attente légitime des Carbonnais. Notre objectif est que chacun puisse pratiquer dans la commune un sport sans être obligé de faire de longs déplacements. La diversité des pratiques sportives, les propositions d'activités physiques selon les âges, la qualité des infrastructures sportives sont autant de vecteurs de lien social.

Vous retrouverez la liste des associations sportives dans l'annuaire des associations 2014, en version numérique sur le site www.ville-carbonne.fr ou en version papier à la Mairie, à la Médiathèque et à l'Office de Tourisme.

On entend par « sport » toutes formes d'activités physiques et sportives qui, à travers une participation organisée ou non, ont pour objectif l'expression ou l'amélioration de la condition physique et psychique, le développement des relations sociales ou l'obtention de résultats en compétition de tous niveaux.

Extrait de la charte européenne du sport.

Source : www.sports.gouv.fr/pratiques-sportives/sante-bien-etre/Donnees-scientifiques/



Sélectionner une activité sportive quel que soit son âge c'est du sport !

La pratique sportive en quelques chiffres

Le tissu associatif sportif à Carbonne est très dense : parmi les 77 associations recensées en 2014, **27 ont une vocation sportive, soit une trentaine de sports différents que pratiquent 3 151 adhérents.**

Pour la saison 2013/2014, voici les effectifs par type d'activité :

■ **913** adhérents en **sports collectifs** (basket-ball, football, football, rugby, volley-ball...).

■ **1339** adhérents en **sports individuels** (badminton, boxe, cyclisme, danses, escalade, gymnastique volontaire, judo,

marche, nautisme, tennis, VTT).
■ **899** adhérents en **sports loisirs** (boule lyonnaise, chasse, pétanque, pêche).

Nombre d'infrastructures communales sont utilisées pour la pratique sportive (voir p. 14).

Cela représente en occupation de salles, hors vacances scolaires :

■ 102 heures par semaine dans les diverses salles du centre associatif, du centre socio-culturel et du complexe sportif André Abbal.

■ 49 heures par semaine au gymnase.

Les enfants et le sport

Qu'il s'agisse de danse, de cyclisme, de football, de tennis ou d'escalade, les effets positifs du sport sur les jeunes ne sont plus à démontrer. Encore faut-il trouver l'activité qui correspond le mieux à votre enfant. Le sport permet d'apprendre à respecter les autres (on se serre la main avant et après le match...), à respecter les règles, à mieux connaître les autres et soi-même. C'est un vecteur d'apprentissage à la citoyenneté. Le sport se pratique durant les temps de loisirs en famille ou au sein d'une association mais aussi à l'école qui offre aux enfants la possibilité de pratiquer diverses activités sportives tout au long de la scolarité. C'est l'occasion d'élargir le champ

de leurs expériences afin de les aider à mieux se connaître et à développer des qualités physiques.

Baby gym

La « Baby Gym » est une activité gymnique proposée aux enfants de 9 mois à 3 ans, accompagnés d'un parent, par l'association de gymnastique volontaire de Carbonne. Elle contribue à leur développement général sur le plan moteur, affectif et cognitif. Elle utilise les particularités des activités gymniques sur un mode ludique en favorisant la relation parent/bébé. Deux ateliers hebdomadaires ont lieu le mercredi et le vendredi de 10h15 à 11h15 à la salle de gymnastique du centre socio-culturel du Bois de Castres.



Au cours de l'atelier « Baby Gym », l'enfant est systématiquement accompagné d'un parent.

Nouveauté 2015 : la « gym poussette »

La gymnastique volontaire de Carbonne met en place en février 2015, un atelier « gym poussette ». Il s'agit d'un cours de sport en plein air pour jeunes mamans. Cette méthode à la fois douce et conviviale permet de retrouver la forme, de rencontrer d'autres mamans sans avoir besoin de faire garder son enfant. Ces cours sont accessibles (sur avis médical) 4 à 6 semaines après l'accouchement tous les lundis de 15 h à 16 h au centre socio culturel du Bois de Castres. Renseignements auprès de l'animatrice Christelle Oligier 06 21 53 45 59 ou par mail gycarbonne31@yahoo.fr.

A la maternelle

Dès l'école maternelle nos enfants font du sport. Par le jeu, l'enseignant conduit l'enfant à passer du simple plaisir d'agir à des actions voulues et organisées. L'enfant apprend aussi à partager avec ses camarades des moments de jeux collectifs.

Le dispositif « Bien manger et bouger dès la maternelle » initié par la CPAM mis en place au groupe scolaire Henri-Chanfreaux et Guy-Hellé participe à cette dynamique. Six classes sont concernées (voir article rubrique enfance et jeunesse p. 8).



Atelier motricité pour les maternelles.

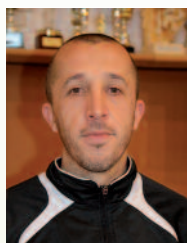
A l'école élémentaire

Trois heures de sport par semaine sont dispensées sur le temps scolaire. La pratique d'activités physiques permet aux élèves de mieux connaître leur

corps, de dépasser leurs limites et d'être sensibilisés à la sécurité. Elle véhicule des valeurs morales et sociales telles que le respect des règles, le respect de soi-même et d'autrui.

La MJC a lancé en septembre 2014 « l'Académie des sports »

L'académie des sports de la MJC propose aux enfants dès 4 ans de découvrir des activités sportives par l'intermédiaire du jeu. L'académie travaille en étroite partenariat avec les associations sportives carbonnaises. Nous avons rencontré Laurent Saint Gaudens, éducateur sportif diplômé, qui anime l'académie des sports et développe l'offre sportive à la MJC.



Laurent Saint-Gaudens.

Comment avez-vous eu cette idée ?

Elle est partie du constat que les enfants ont du mal à choisir un sport et pour choisir il faut essayer. Une de nos missions étant de promouvoir la pratique sportive auprès de tous, il nous a paru essentiel de commencer par les plus jeunes.



Jusqu'à quel âge l'académie accueille-t-elle les enfants ?

Nous accueillons les enfants de 4 à 7 ans pour un éveil multisports (sports collectifs ou individuels). Entre 4 et 5 ans, ils aiment agir et s'exprimer avec leur corps. Nous leur apprenons donc à se repérer dans l'espace et à exprimer leurs émotions par les gestes. Puis, entre 6 et 7 ans, nous travaillons au développement de leurs capacités physiques de façon ludique.



Quelle sont vos relations avec les clubs sportifs locaux ?

Nous travaillons en complémentarité avec les divers clubs sportifs. Notre intervention se limite à l'éveil, l'initiation, la découverte du sport et non pas à la compétition. Nous signons une convention avec les clubs partenaires pour qu'un éducateur sportif intervienne sur chaque cycle, au moins une fois. Voici pour la saison 2014-2015 les différents cycles proposés : gymnastique, volley-ball, basket-ball, judo, football, rugby, cirque, Pétéca (mélange de badminton et volley-ball) et initiation à la pêche en fin d'année. Je tiens à remercier tous les présidents et bénévoles des associations partenaires.

Quel est le planning des ateliers sportifs 2014-2015 ?

Ils ont lieu le mercredi de 15 à 16 heures pour les 6-7 ans et de 16 à 17 heures pour les 4-5 ans, le samedi de 10 à 11 heures pour les 6-7 ans et 11 à 12 heures pour les 4-5 ans, et se déroulent au centre socioculturel.

Renseignements :

Laurent Saint Gaudens : 05 61 87 43 58
ou carbonne.mjc@wanadoo.fr

Activités périscolaires proposées en maternelle et en élémentaire

La réforme des rythmes scolaires mise en place en septembre 2013 dans les écoles carbonnaises a permis à la municipalité en partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC), de proposer un panel d'activités varié et de qualité. Pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP), les enfants ont la possibilité de pratiquer différentes activités artistiques ou sportives dispensées par les animateurs qualifiés de la MJC. Sur le plan sportif, plusieurs ateliers ont vu le jour. Il s'agit pour les plus petits, de parcours de motricité, d'expression corporelle... et pour les classes élémentaires, de jeux de cours, de danse, de sports insolites hockey, ultimate, indiaka... et de sports de balles. L'objectif étant de respecter le développement physiologique des enfants.

Au collège André-Abbal

Tous les collégiens reçoivent un enseignement obligatoire d'Éducation Physique et Sportive (EPS) à raison de



4 heures par semaine en classe de sixième et de 3 heures dans les autres niveaux de classe. L'EPS est évaluée en contrôle continu et fait partie des matières du diplôme national du brevet.

Les élèves qui ont envie de pratiquer une activité sportive en plus des cours obligatoires peuvent se tourner vers l'association sportive scolaire du collège : les activités sont proposées le mercredi après-midi ou entre midi et deux heures.



Cours d'EPS au collège André-Abbal : gymnastique aux agrès.

Temps d'Activités Périscolaires animés par la MJC au groupe scolaire Guy-Hellé : jeux de balles en intérieur, hip-hop, basket-ball...



Activités de l'association sportive au collège André-Abbal

Arts du cirque

Mercredi de 12 h 30 à 14 h 45 au gymnase.

Rencontres amicales pour préparer un spectacle de fin d'année.

Badminton

Mercredi de 12 h 30 à 14 h 45 au gymnase.

Participation aux compétitions : district, département, académie... Formation de jeunes officiels.

Handball

Mercredi de 14 h 45 à 17 h sur terrains extérieurs.

Participation aux compétitions : district, département, académie... Formation de jeunes officiels.

VTT

Mercredi de 13 h 30 à 16 h de septembre à novembre, puis d'avril à juin.

Extérieur. Sorties demi-journées.

Tennis de table

Mardi et vendredi de 12 h à 13 h au gymnase de décembre à mars.

Formation de jeunes officiels.

Partenariats entre le collège et les associations carbonnaises

Pour l'année 2014/2015, deux conventions de partenariat ont été signées avec la MJC et la JSC. Les collégiens, en classe de sixième et cinquième qui pratiquent, en dehors du collège, l'activité danse à la MJC et football à la JSC sont regroupés dans les mêmes classes et bénéficient d'un emploi du temps adapté pour faciliter la pratique de leur sport.

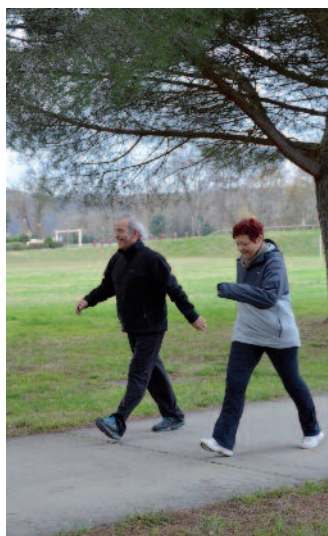
Pour l'activité football, le partenariat entre le collège et la JSC (Jeunesse Sportive Carbonnaise) existe depuis 14 ans sous des formes différentes au fil des ans. Cette année il s'agit de classe à horaires aménagés et cela concerne 2 élèves en sixième et 7 élèves en cinquième.

Pour l'activité danse, la convention signée entre la MJC et le collège, concerne 4 élèves en 6^e et 4 élèves en 5^e.

Les adultes et le sport



Il est démontré que la pratique régulière d'une activité physique a des effets très bénéfiques dans la prévention et l'évolution d'un certain nombre de maladies. Simple- ment en faisant du vélo, de la marche, en effectuant les gestes du quotidien (aller chercher son pain à pied ou à vélo, faire son ménage, promener son chien...) vous faites de l'exercice. Certains adhèrent à une association pour avoir une activité encadrée et rencontrer d'autres personnes.



Pour la saison 2013-2014, 1092 personnes adultes étaient membres d'une association sportive à Carbonne. D'autres pratiquent librement une activité physique. Avec vingt-sept associations sportives à Carbonne, vous avez du choix. Vous pouvez les retrouver sur le forum des associations qui a lieu, tous les ans, début septembre. Il faut saluer le travail effectué par tous les bénévoles qui contribuent à faire bouger Carbonne.

Ça bouge au Club du Temps Libre et des Loisirs



Le Club du Temps Libre et des Loisirs propose de multiples activités tout au long de la semaine à ses adhérents (jeux de cartes, voyages, lotos...). Nous allons vous présenter l'atelier de gymnastique douce hebdomadaire. Il

est dispensé par l'association SIEL (Sport Initiative Et Loisirs) ayant pour objectif de prévenir les effets néfastes de la sédentarité et du vieillissement chez les personnes âgées, malades et/ou en situation de handicap grâce à des pro-

La résidence Jallier possède un Pôle d'Activités et de Soins Adaptés (PASA) et un service animation

Les résidents intègrent le PASA à la journée, sur prescription médicale, où il leur ait proposé des activités thérapeutiques. Christiane D. Assistante de soins en gériatrie est accompagnée pour cela par la gérontopsychologue, d'une infirmière et de l'ergothérapeute. Carine S. animatrice titulaire d'un DEUST « Spécialiste de la prévention des effets du vieillissement par les activités physiques et de loisirs » propose aux résidents des activités culturelles et de loisirs. A travers ces deux services, les résidents ont la possibilité de participer à des activités sociales et thérapeutiques afin de maintenir les gestes



du quotidien et mobiliser les fonctions sensorielles et cognitives. Cuisine, art créatif, scrabble, quilles, pétanque, croquet, gymnastique... les propositions ne manquent pas. Christiane D. et Carine S., proposent tout au long de l'année aux résidents des ateliers pour appréhender son

grammes d'Activités Physiques Adaptées (APA). Chaque semaine, c'est un groupe de 15 personnes qui se retrouve autour de Marion Le Guillou titulaire à la faculté des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS) et d'une mention Activités Physiques Adaptées pour travailler le renforcement musculaire, l'amélioration de la souplesse articulaire. Les exercices répondent aussi à des objectifs cognitifs tels que la coopération et la communication. Les participants sont mobilisés dans un climat convivial, favorisant la création ou la consolidation de liens sociaux.

corps, se valoriser par rapport au groupe, favoriser le maintien de l'autonomie... Nous sommes allés à leur rencontre et dans le groupe de gymnastique ce matin-là, avec ses 99 ans, Espérance M., est tout à fait à l'aise. Les visages détendus témoignent du plaisir des participants.

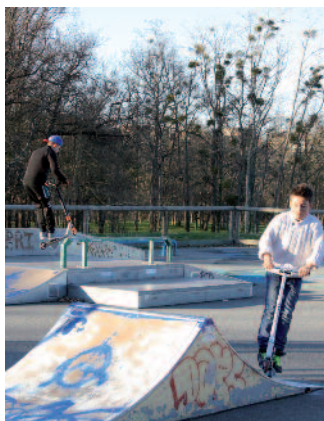
Où faire du sport ?

La ville de Carbonne offre une grande diversité de structures sportives à ses habitants. De nombreux sites dédiés au sport : trois complexes sportifs avec cinq stades (celui du collège André-Abbal, Alfred-Prévoist et Léo-Lagrange), un gymnase doté d'un mur d'escalade, de terrains multisports, un boulodrome couvert, des terrains de tennis (dont un couvert), un skate parc, un parcours de santé. Côté aquatique nous trouvons la piscine d'été, la base nautique de Mançières (route de Salles/Garonne) et plusieurs plans d'eau (Garonne, Arize, lac de Barbis).

Sans oublier, les aires de jeux pour enfants dans les différents quartiers et l'ensemble des liaisons douces (pistes cyclables, cheminements piétonniers et sentiers de randonnées) mises en place par la municipalité pour faciliter et sécuriser les déplacements à pied ou à vélo. L'entretien de l'ensemble des infrastructures est effectué par les services techniques.



Complexe Abbal (stades, gymnase et salle de danse).



Skate parc.



Parcours de santé du Bois de Castres.

Zoom sur les balades à Carbonne

Le nombre de ceux qui pratiquent la marche, aujourd'hui, a beaucoup évolué. Le club de marche de Carbonne compte plus de 100 licenciés. A raison de quatre circuits par semaine « Marcher » est devenu un loisir, un sport, au quotidien ou occasionnellement, en solitaire, en petits groupes d'amis, au niveau d'une association, pour une balade en famille, ou simplement pour promener son chien. Les lieux à Carbonne ne manquent pas.

« La balade au fil de l'eau », « la balade au fil du temps », proposées par l'Office de Tourisme, le chemin des graviers, le sentier du lac de Barbis, et en voie de réalisation courant 2015, la balade artistique « Haltes et Abris » (voir p.27), « la balade de l'Arize » et celle des « hauts de la Garonne », sont des parcours environnementaux, de grande qualité, sécurisés et de très grand intérêt pour la faune et la flore.



Le COC Marche en sous-bois.

Du haut des coteaux, vers la plaine, sur les rives du fleuve et de la rivière, on peut en dilettante, en marche rapide ou sportive, en courant, bénéficier de tous les atouts que présente le sport pour le bien-être et une bonne hygiène de vie, tout en ne se défendant pas de rêver et de faire quelques petites haltes pour contempler et s'émerveiller. Vous pouvez retrouver les informations pratiques sur ces balades à l'Office de Tourisme (05 61 87 59 03) sur www.tourismeenvolvestre.fr ou sur le site de la ville www.ville-carbonne.fr.

Le sport, vecteur de lien social

Le Conseil économique et social (CES) a adopté le 11 avril 2007 un avis intitulé « Le sport au service de la vie sociale » présentant comment le sport est devenu, en 20 ans, un « phénomène de société » et les défis que cette évolution pose aujourd'hui à la société française.

Avec le fort développement de la pratique sportive constaté ces 20 dernières années, le sport recouvre désormais de multiples enjeux : éducatifs, culturels et sociaux (on compte au plan national 175 000 associations sportives animées par 2 millions de bénévoles réguliers.

(Source : <http://www.vie-publique.fr>)

Carte loisirs jeunes : bilan du dispositif

Période	Cartes utilisées	Montant global pris en charge par la Mairie toutes activités confondues	Part Mairie en direction des associations sportives
2008-2009	103	11 281.25 €	
2009-2010	131	12 028.88 €	8 369.63 €
2010-2011	142	18 072.00 €	11 899.50 €
2011-2012	152	16 532.75 €	11 475.00 €
2012-2013	144	18 094.25 €	11 117.00 €
2013-2014	133	22 163.26 €	13 399.76 €

Rappel : base de calcul

Revenu fiscal de référence de N-1 + prestations familiales sauf les allocations logements APL, ALS, ALF (Aide Personnalisée au Logement, Allocation Logement à caractère Social et les Allocation Logement à caractère Familial). Tout changement de situation devra être justifié.

Cependant tout le monde n'est pas à égalité pour accéder à la pratique d'une activité sportive. C'est pourquoi, la ville de Carbone a mis en place depuis 2008 un dispositif pour rendre la pratique d'activités sportives et culturelles accessible au plus grand nombre d'enfants et d'adolescents : la carte loisirs jeunes.

La commune prend en charge une part du montant des trois activités sur la base du revenu de référence du foyer et la reverse à l'association pour l'activité choisie par le bénéficiaire. ■

Téléthon 2014

Le sport s'invite au Téléthon régulièrement partout en France. A Carbone, cette année le programme était varié, entre autre, une épreuve sportive autour de la marche et de la course à pied au Bois de Castres a eu lieu grâce à l'initiative de l'amicale des Sapeurs-Pompiers épaulée par les « Milles Pattes ». La danse fait également partie de la programmation, depuis plusieurs années, avec les danses traditionnelles occitanes, le country et la zumba. Sans oublier la pêche, la boxe...



Les Jeunes Sapeurs Pompiers ont participé au Téléthon.

Autour de l'évènement Téléthon et à travers le sport vecteur de cohésion sociale, de belles initiatives voient le jour pour collecter des fonds qui aident la recherche et les malades au quotidien.

Le Téléthon Carbonnais est porté par l'association « Carbone pour un Sourire » depuis 1995, la collecte 2014 pour la ville s'élève 10 314 €.

Marche du Téléthon au centre socio-culturel du Bois de Castres.



Danses traditionnelles occitanes et country se mêlent pour le Téléthon.

Urbanisme : un contexte législatif en constante évolution

Du diagnostic à la préparation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables pour l'élaboration d'un PLU.

La commission en charge de l'urbanisme et de l'habitat est engagée dans l'accompagnement de changements importants intervenus dans la réglementation en matière d'urbanisme et de planification (Loi GRENELLE* II et loi ALUR* notamment).

Ces évolutions nous imposent donc une nouvelle approche méthodologique des problématiques d'aménagement, elles rendent plus que jamais indispensable une démarche intégrée et cohérente de l'urbanisme et de l'aménagement.

Accompagnés d'un bureau d'étude spécialisé (CITADIA Conseil), une commission municipale d'élus dédiée au PLU a été mise en place pour lancer cette réflexion afin d'offrir à la commune un cadre de développement pour les années à venir.

Le PLU : un projet partagé pour la commune de Carbone

Le Plan Local d'Urbanisme est à la fois un document à caractère prospectif (prévisions de développement) et réglementaire (gestion du droit des sols). Ce document va donc traduire le projet porté par la municipalité en orientations d'aménagement et en droit d'occupation des sols afin de garantir sa faisabilité et sa cohérence.

Au travers de la révision du PLU, la commission municipale souhaite :

- Assurer un développement harmonieux de la com-

mune, en particulier en terme d'habitat.

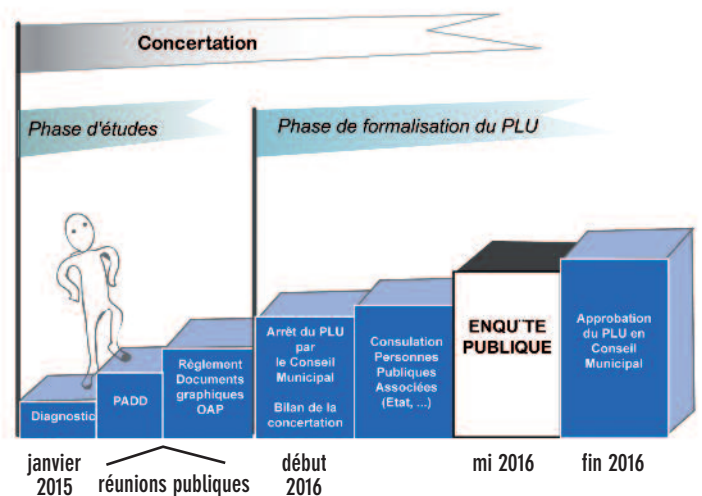
- Permettre l'accueil de nouveaux habitants.
- Prendre en compte les sensibilités environnementales et paysagères.
- Mettre en compatibilité le PLU avec le Schéma de Cohérence Territoriale Sud Toulousain et le Programme Local de l'Habitat (PLH).
- Mettre en conformité le document avec les dispositions des Lois Engagement National pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Renové (A.L.U.R.).

Où en est la démarche ?

La révision du PLU s'organise autour de grandes phases : le diagnostic, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et la traduction réglementaire (élaboration d'un zonage et d'un règlement).

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le socle du PLU. Il définit les objectifs du développement et de l'aménagement de la commune pour les dix années à venir.

Le règlement du PLU devra traduire ces objectifs et leurs



évolutions en définissant les règles d'utilisation du sol et les principes de construction sur la commune.

A l'heure actuelle, le diagnostic et l'Etat Initial de l'Environnement sont en cours de réalisation par le cabinet CITADIA (bureau d'études en charge du PLU). Ces documents seront présentés à la population lors d'une réunion publique, organisée courant 2015.

Une seconde réunion publique sera organisée sur le projet de PLU (Phase de traduction réglementaire).

Chaque étape du projet fera l'objet d'une information sur le site internet de la ville dans la rubrique Urbanisme.

Vous avez dit concertation ?

La concertation « doit permettre d'associer pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales, et toutes les autres personnes concernées dont les représentants de la profession agricole » (article L. 300-2 du Code de l'Urbanisme).

La concertation est la démarche qui consiste à consulter et à demander l'avis des personnes concernées par le projet avant qu'il ne soit arrêté. Son objectif n'est pas seulement d'informer mais également de faire remonter des informations, de recueillir des avis et chaque fois que cela est possible d'aboutir à un consensus. Juridiquement, la concertation est un processus de consultation du public qui intervient en amont de l'arrêt du projet de PLU.



Vue aérienne de Carbonne.

Carbonne 2025-2030, un projet à dessiner dans le cadre du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Pour répondre aux enjeux issus du diagnostic, nous devons nous positionner sur un projet de territoire et répondre à de nombreuses questions :

En 2025-2030 quel sera le visage de de Carbonne ?

Comme nous l'avons fait ces dernières années, nous devons continuer à maîtriser le développement et l'évolution des formes urbaines. Le PADD est un outil supplémentaire pour nous y aider.

Que faire pour bien maîtriser les évolutions prévisibles de la population ?

Le PLU devra permettre la diversification du parc de logements pour créer une offre

adaptée à la demande. Le PLU permettra également de faciliter la programmation des investissements des collectivités : réseaux, équipements, etc.

Quels seront les nouveaux gisements d'emplois ?

Le développement économique doit essentiellement se faire autour des activités de services, industrie, artisanat, agriculture, tourisme.

A quoi ressembleront le centre-ville et les hameaux ? Et comment conserver la qualité de vie que chacun peut y apprécier ?

La municipalité souhaite préserver le cadre de vie, facteur

Les lois Grenelle II et ALUR

Depuis la mise en application des lois Grenelle II et ALUR, les PLU doivent également intégrer de nouveaux axes d'investigation. Le PADD devra ainsi fixer des objectifs supplémentaires en matière de :

- modération de consommation de l'espace et de lutte contre l'étalement urbain,
- préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques,
- développement des communications numériques,

- équipement commercial,
- équipements culturels et de loisirs.

Le PADD du PLU de la commune, qui sera formalisé dans les prochains mois, devra explorer toutes ces thématiques et entrer dans une démarche prospective. Le PLU permettra à la commune de prendre son destin en main, pour sortir d'une démarche d'opportunité centrée sur le rapport terrain/propriétaire, et pour agir sur la maîtrise du foncier.

d'attractivité de la commune et souhaite également que la nature soit « accessible » à tous.

Les réponses de la commission municipale à ces questions dessineront les lignes direc-

trices du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui guidera le développement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. ■

L'agenda d'accessibilité programmée

2015 était la date limite prévue par la loi pour rendre accessible les Établissements Recevant du Public (ERP) : les commerces, théâtres, cinémas, cabinets libéraux, mairies, établissements scolaires, etc.). L'élaboration d'un agenda d'accessibilité programmée va permettre à tous les gestionnaires et propriétaires de ces établissements de se mettre en conformité et d'ouvrir leurs locaux à tous.

L' agenda d'accessibilité programmée permet à tous les gestionnaires/ propriétaires de ces établissements recevant du public de poursuivre ou de réaliser l'accessibilité de leur établissement après le 1^{er} janvier 2015.

Il correspond à un engagement de réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à 3 ans), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité.

Il doit être déposé avant le 27 septembre 2015 à la mairie (et dans certains cas particuliers auprès du Préfet).

Rendez-vous sur www.accessibilite.gouv.fr pour retrouver :

- un outil d'auto-diagnostic destiné aux commerçants de proximité,
- des renseignements pratiques pour chaque situation, y compris en cas de difficultés financières importantes,
- des fiches pratiques pour chaque catégorie d'ERP.

ACCÉDER à la totalité des contenus du site www.accessibilite.gouv.fr

AVANT LE 27 SEPTEMBRE 2015, ENGAGEZ-VOUS POUR L'ACCESSIBILITÉ AVEC
LES AGENDAS D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

#accessibleatous
AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

Commerçants, professions libérales, établissements publics... Découvrez l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : un dispositif simple, adapté à vos besoins, pour mettre votre établissement en conformité avec la réglementation en vigueur à partir du 1er janvier 2015.

S'ENGAGER DANS UN AGENDA D'ACCESSIBILITÉ PROGRAMMÉE

- [La réglementation, les Cerfa](#)
- [Les questions fréquentes](#)
- [Les bonnes pratiques](#)
- [Les correspondants "accessibilité" départementaux](#)

ALLER PLUS LOIN

- [L'expertise technique mobilisable](#)
- [Trouver des équipements accessibles pour mon établissement](#)
- [La mise en accessibilité d'un patrimoine](#)
- [Télécharger le dossier de presse](#)

OUVERT à tous ?

TÉLÉCHARGEZ LA BOÎTE À OUTILS pour faire connaître les agendas d'accessibilité programmée

RÉALISEZ VOTRE DIAGNOSTIC
Votre établissement est-il en conformité avec les règles d'accessibilité ? Vérifiez ! Vous êtes :

- UN ERP DE 5ÈME CATÉGORIE *
- UN CABINET MÉDICAL
- UN HÔTEL OU UN RESTAURANT
- UNE MAIRIE

* Cliquez ici pour savoir si votre établissement appartient à cette catégorie

Vidéo
L'accessibilité, plus qu'une obligation légale, c'est une question de solidarité ! #accessibleatous

Calendrier
Les décrets d'application seront pris courant octobre. Les Cerfa seront disponibles début novembre. #accessibleatous

Bonnes pratiques
Les joies de la baignade pour tous grâce à la baleine bleue à Saint-Martin-d'Anjou ! #accessibleatous

FICHES PRATIQUES À DESTINATION DES PROFESSIONNELS
Téléchargez la fiche pratique correspondant à votre établissement.
Sélectionner la catégorie d'ER

Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux pour découvrir toutes les actualités des agendas d'accessibilité programmée et partager vos engagements pour l'accessibilité

Vous êtes le propriétaire ou le gestionnaire d'un établissement recevant du public (ERP) ?


Vous êtes en conformité avec les normes d'accessibilité ?


Vous n'êtes pas en conformité avec les normes d'accessibilité ?

Vous avez 3 ans pour réaliser les travaux

Si les travaux ne sont pas soumis à permis de construire ou permis d'aménager

Procurez-vous la demande d'autorisation de travaux Cerfa n°13824*03 en complétant la partie « Demande d'approbation d'un Ad'AP pour un ERP isolé sur une seule période ».

Si les travaux sont soumis à permis de construire ou permis d'aménager

Procurez-vous le dossier spécifique permettant de vérifier la conformité de votre établissement en complétant la partie « Demande d'approbation d'un Ad'AP pour un ERP isolé sur une seule période ».

Renseignez le document, et notamment :

- le descriptif du bâtiment,
- la demande d'autorisation de travaux avec les éventuelles demandes de dérogation aux règles d'accessibilité,
- le phasage des travaux sur chacune des années
- les moyens financiers mobilisés.

Déposez le dossier auprès de la mairie d'implantation de l'établissement avant le 27 septembre 2015.

4 mois après le dépôt du dossier (complet), sans réponse négative de l'administration, l'AdAP est validé (cette disposition tacite ne concerne pas les demandes de dérogation aux normes d'accessibilité des ERP de 1ère et 2e catégorie).

Après l'approbation, mettre en oeuvre, dans le respect du calendrier, les travaux de mise en accessibilité.

Informez le Préfet (direction départementale des territoires - et de la mer) et la commission pour l'accessibilité du lieu d'implantation de l'établissement que votre ERP est aux normes

Les catégories d'établissement recevant du public ERP

Les établissements de 1^{ère} et 4^e catégorie sont des établissements qui accueillent au moins 200 personnes. Les établissements de 5^e catégorie sont en dessous de ce seuil.

En savoir plus sur les catégories d'ERP sur : www.developpement-durable.gouv.fr/Pour-identifier-la-categorie-de.html

La redevance pour la préservation des ressources en eau

Tous les habitants, en payant leur facture d'eau et d'assainissement, s'acquittent de diverses redevances qui sont reversées à l'agence de l'eau Adour-Garonne. Il s'agit de recettes fiscales environnementales perçues auprès des différents usagers en application des principes de prévention et de réparation des dommages à l'environnement (loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30 décembre 2006).

La facture d'eau payée par les abonnés domestiques compte donc deux redevances :

- la redevance pollution
- la redevance pour la préservation des ressources en eau (appelée aussi redevance prélèvement).

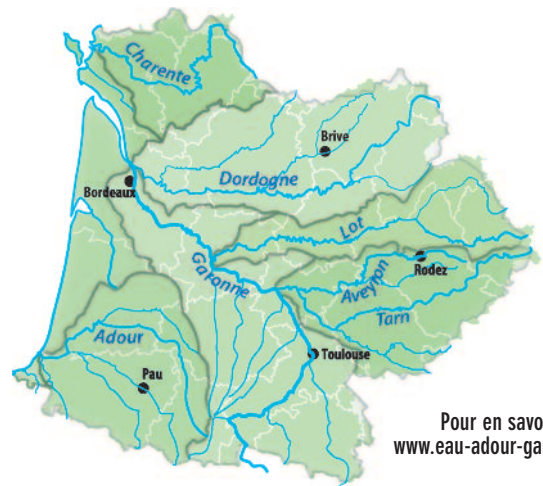
Le service de l'eau collecte ces redevances pour le compte de l'agence de l'eau. Le taux est fixé par le comité de bassin de l'agence de l'eau où sont représentés les décideurs et toutes les familles d'usagers de l'eau y compris les consommateurs.

Une spécificité Carbonnais

Pour des raisons historiques tenant à des accords anciens avec le SMDEA 09, le service de l'eau ne s'acquittait pas de cette redevance en totalité et n'avait donc pas à la refacturer sur ses usagers. Le service de l'eau est désormais redevable de cette redevance dans son intégralité et doit la répercuter sur ses abonnés.

Ainsi en 2015 cette redevance apparaîtra sur vos factures ; elle s'élève à 0.157 € HT par m³ d'eau consommée.

Périmètre de l'agence de l'eau Adour-Garonne



Pour en savoir plus : www.eau-adour-garonne.fr

Combien coûtent les redevances ?

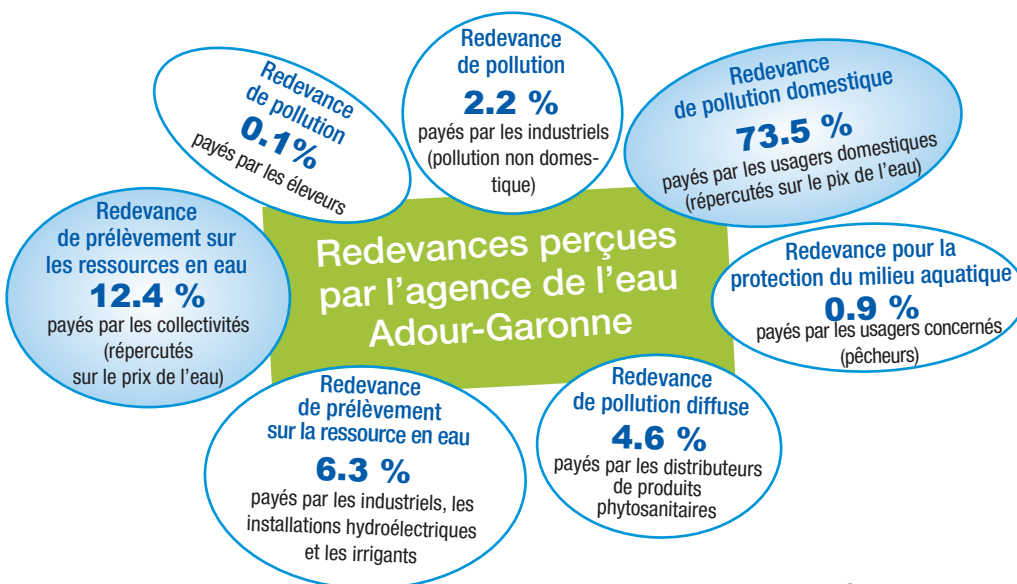
En 2013, le montant global des redevances (tous usages de l'eau confondus) perçues par

l'agence de l'eau s'est élevé à 258 M d'€ dont 222 en provenance des factures d'eau.

A quoi servent les redevances ?

Grâce à ces redevances, les agences de l'eau apportent, dans le cadre de leurs programmes d'intervention, des concours financiers (subventions, prêts) aux personnes publiques (collectivités territoriales...) ou privées (acteurs industriels, agricoles, associatifs...) qui réalisent des actions ou projets d'intérêt commun au bassin ayant pour finalité la gestion équilibrée des ressources en eau. Ces aides limitent d'autant l'impact des investissements des collectivités sur le prix de l'eau. ■

Qui paie quoi à l'agence de l'eau ?



Source : rapport annuel de l'agence de l'eau Adour-Garonne. Edition 2014 - chiffres 2013.

Plantation d'arbres au groupe scolaire Guy-Hellé

Le 5 décembre dernier, les élèves et les enseignants des classes élémentaires du nouveau groupe scolaire ont été invités par la municipalité à participer à la plantation d'arbres aux abords de leur nouvelle école.

Dans le cadre du projet d'aménagement des espaces verts extérieurs du groupe scolaire Guy-Hellé proposé par la direction des services techniques, la plantation de 80 arbres a été assurée par le service cadre de vie avant la rentrée scolaire de janvier. Les enfants des cinq classes élémentaires ont participé à cette plantation qui a été complétée par une animation pédagogique proposée par le personnel de la ville. Les enfants ont fait des lectures de billets accompagnées de chants pour souhaiter aux arbres une longue vie. La plantation a été précédée



par la mise en place de l'arrosage automatique assurée par le service cadre de vie.

Les conditions climatiques n'étant pas idéales (temps pluvieux) en fin d'année, l'engazonnement est prévu ultérieurement.

D'autres travaux d'aménagement paysager sont envisagés au niveau des parkings et de l'avenue Monnet qui mène au groupe scolaire. ■



Choix des essences pour planter un arbre

Une étape importante, celle de la sélection des essences qui va permettre, en fonction du lieu à aménager (exposition, qualité du sol...), de choisir les espèces les mieux adaptées.

Voici celles retenues par le service cadre de vie :

- Micocouliers (parking)
- Tilleuls
- Erables
- Poiriers à fleurs
- Cerisiers à fleurs
- Arbres de Judée
- Savonniers
- Chênes verts
- Charme pyramidal
- Arbres aux 40 écus
- Aulnes.

Concours local des maisons fleuries

Les lauréats de la 6^e édition pour les catégories :

Balcon, terrasse et mur

- 1^{er} prix : Antoinette Ribet
- 2^e prix : Josette Courneil
- 3^e prix : Michel Hervault
(1^{er} prix au Conseil Général)

Maison avec jardin

- 1^{er} prix : Hoyau Sophie et Yannick Morel
- 2^e prix : Gisèle Lafargue
- 3^e prix : Patrice Richer

Potager

- 1^{er} prix : Gilbert Ferré
- 2^e prix : Roland et Michèle Bergé
- 3^e prix : Robert Lavat

Un taux de participation en légère augmentation. Ils étaient 26 à participer à cette 6^e édition. ■



Aux côtés des participants, les membres de la commission cadre de vie et les agents du service cadre de vie.

Un nouveau service en ligne pour les familles

La mairie de Carbonne a mis en place un nouveau service pour régler les factures du restaurant scolaire par internet via le site de la ville : paiement sécurisé en ligne du Trésor Public (TIPI) accessible 24h/24.

Une procédure simple

Au préalable, vous munir de votre identifiant et mot de passe qui vont ont été transmis par courrier.

Rendez-vous sur le site de la ville : www.ville-carbonne.fr.

Sur la page d'accueil à droite (en bas des « Infos Pratiques ») cliquez sur « Portail famille ».



Suite à votre règlement, il est possible d'imprimer un justificatif de votre règlement.

Les paiements en espèces, par chèques ou CB sont toujours acceptés au guichet de la Mairie. ■

Accès au « Portail famille »

Trésorerie du Volvestre : jours d'ouverture modifiés

La circulaire du 22 octobre 2014 relative aux horaires d'ouverture au public des services des Finances Publiques (accueil physique) a posé un nouveau cadre national en matière d'amplitude hebdomadaire et de fréquence.

Pour la trésorerie du Volvestre, la Direction Régionale des Finances Publiques a fixé à compter du 1^{er} mars 2015 les horaires d'ouverture au public suivants :

- ouverture les lundis, mardis et jeudi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h.
- fermeture les mercredis et vendredis.



En période de forte affluence en matière fiscale

- La Trésorerie du Volvestre sera ouverte au public le mercredi matin de 9 h à 12 h :
- 4 semaines avant l'échéance des déclarations de revenus "papier";
 - 1^{ère} quinzaine d'octobre;
 - 1^{ère} quinzaine de novembre. ■

Permis de conduire

L'article 10 de la loi des finances rectificative pour 2014 a introduit une disposition dans le code général des impôts qui prévoit un droit de timbre pour certaines procédures de renouvellement du permis de conduire.

Depuis le 1^{er} septembre 2014, lorsque le titulaire n'est pas en mesure de présenter l'ancien permis qui est à renouveler et ce qu'elle qu'en soit la raison (perte, vol, destruction accidentelle, etc.), le renouvellement du permis de conduire donnera lieu au versement d'un droit de timbre d'un montant de 25 €. ■

Modification des heures d'ouverture de la Mairie

Le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 18 novembre 2014, de modifier l'organisation de l'accueil du public à la mairie (suite à un travail d'analyse des visites et des demandes de nos concitoyens).

Depuis le 1^{er} janvier 2015 la permanence des services administratifs le samedi matin à la mairie n'est plus assurée. Cette décision a été guidée par des raisons tenant notamment à la fréquentation, au développement des démarches en ligne et à l'adaptation de notre organisation aux nécessaires obligations en matière de sécurité.

L'accueil en semaine est privilégié afin que les carbonnais réalisent leur démarche avec l'agent municipal spécialiste de son domaine : urbanisme, état civil, élections, passeports, etc. N'hésitez pas à appeler avant de vous déplacer pour obtenir la liste des pièces à fournir et vous assurer que votre interlocuteur sera présent quand vous viendrez.

Développement des démarches en ligne sur le site de la ville www.ville-carbonne.fr :

- Possibilité de régler sa facture de restaurant scolaire en ligne depuis novembre 2014.
- Possibilité de remplir certains formulaires : demande d'acte de naissance, demande d'intervention des services techniques, demande de rendez-vous avec un élu, etc.



- Possibilité de télécharger les imprimés Cerfa pour vos démarches d'urbanisme...

Les pièces à fournir pour la plupart de vos démarches sont sur le site de la ville dans la rubrique « Votre mairie » -> « Démarches en ligne ».

Nous restons vigilants sur la qualité du service rendu à nos administrés et restons à votre écoute afin de répondre aux éventuelles difficultés que vous pourriez rencontrer suite à la mise en œuvre de cette nouvelle organisation.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

Depuis le 1^{er} janvier 2015 la mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h. Elle est fermée le samedi.

Les élus se tiennent à votre disposition pour des rendez-vous afin de répondre au mieux vos attentes. ■

Vidéo-protection

La sécurité des biens et des personnes est une priorité de la municipalité. C'est pourquoi, la ville a mis en place 11 caméras en novembre 2013. Aujourd'hui, une extension du dispositif est à l'étude.



Le choix de l'implantation a fait suite au diagnostic de sécurité répondant à plusieurs objectifs :

- dissuader,
- donner des éléments au service de Gendarmerie dans le cadre d'enquêtes.

L'arrêté préfectoral autorisant l'installation du système de vidéo-protection a été signé le 1^{er} juillet 2013. Il définit le cadre réglementaire. Les images enregistrées sont conservées 10 jours, elles sont ensuite automatiquement détruites.

Conformément à la réglementation et dans le respect des libertés individuelles et de la vie privée, les caméras ne filment que les espaces publics, les parties privées entrant dans le champ de vi-

sion sont floutées automatiquement.

Les agents de la Police Municipale ont reçu une formation technique et juridique. Ils sont agréés et personnellement responsables de leurs actions. Ils s'assurent de la légalité de toute transmission d'images qui doivent être effectuées sur réquisition judiciaire.

A ce jour, 22 affaires ont fait l'objet d'une recherche d'images et 11 vidéos ont été transmises à la Gendarmerie dans le cadre d'enquêtes concernant des dégradations ou des vols.

Le dispositif existant est dimensionné pour un nombre de caméras plus important. Une extension du système est à l'étude. ■

Les services du Centre Hospitalier Gérard

Depuis plusieurs années maintenant, les services de soins publics en santé mentale se rapprochent des lieux de vie des patients pour favoriser le maintien d'une vie familiale, sociale, professionnelle pour les personnes atteintes de pathologies psychiques. La ville de Carbonne accueille sur le territoire communal, deux structures rattachées au Centre hospitalier Gérard Marchant : un centre de soins psychiatriques pour adultes et un pour enfants et adolescents. Écoute, information, prévention, orientation, consultations et soins, leurs équipes sont susceptibles de répondre à toute demande d'information ou de soins en psychiatrie et en santé mentale, pour la population de nombreuses communes du sud du département.



Centre Médico-Psychologique Infanto-Juvenile (CMPI) Le Volvestre

Cette structure s'adresse aux enfants jusqu'à 16 ans et à leur famille pour améliorer les conditions de développement psycho-affectif et intellectuel de l'enfant en traitant précocement les troubles d'ordre psychopathologique survenant au cours de l'enfance et de l'adolescence. En 2014, environ

130 enfants ont bénéficié d'une prise en charge sur la structure. Sa zone géographique s'étend à 60 communes autour de Carbonne : du Fousseret à Lahage à proximité de Rieumes, Lavernose Lacasse, Castagnac, Montesquieu-V^{re} soit environ 45000 habitants.

Centre Médico-Psychologique (CMP)

L'établissement s'adresse à une population adulte (16 ans et plus) présentant des difficultés psychologiques ou psychiatriques. En 2014, 477 personnes ont fréquenté

le CMP de Carbonne. Rieumes, l'Isle-en-Dodon, Carbonne, Rieux, Montesquieu-Volvestre, Cazères, Le Fousseret sont les communes couvertes par le CMP.



Les deux structures ont une approche globale des besoins du patient, dans laquelle les actions de soin et de prévention sont indissociables faisant appel à un personnel qualifié (cadre de santé, médecin, infirmier, psychologue, psychomotricien, éducateur spécialisé, assistante sociale mais aussi orthophoniste et enseignants spécialisés pour les enfants et adolescents...).

Une offre de soins adaptable aux besoins des patients

Au sein de chaque structure on retrouve trois dispositifs de soins qui permettent d'ajuster au mieux la prise en charge aux besoins de la personne. Les équipes peuvent ainsi proposer un projet de soin à chaque patient, l'évaluer régulièrement et l'adapter en fonction de l'évolution de l'état clinique de la personne.

Le Centre Médico-Psychologique (CMP)

Le CMP est la porte d'entrée du dispositif de soins publics en psychiatrie, qui a pour mission d'accueillir et d'orienter toute demande de soins. Ces équipes organisent également les actions de prévention, de diagnostic, de soins ambulatoires et les interventions à domicile pour la zone.

Le Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

Le CATTP est un dispositif de soins souple et généraliste, qui vise à favoriser, maintenir ou développer l'autonomie des patients ayant des troubles psychiques par la mise en œuvre d'actions de soutien et de thérapies de groupe.

L'Hôpital de Jour (HJ)

L'hôpital de jour prodigue des soins en journée, parfois à temps partiel (1/2 journée) de façon régulière. Il peut succéder à un temps d'hospitalisation plus ou moins long, afin de veiller à une consolidation thérapeutique, d'évaluer les capacités du patient visant à sa réinsertion. ■

Contact

● Centre Médico Psychologique Infanto-juvenile (CMPI)
13 chemin des Nauzes
31390 Carbonne.

Tél : 05 61 90 90 60.

CMPI Hôpital de jour :

05 61 90 90 50.

Accueil du lundi au jeudi de 9h à 16h 30 et vendredi de 9h à 12h.

● Centre Médico Psychologique (CMP)

40 chemin des Nauzes
31390 Carbonne

Tél : 05 61 43 45 25.

Accueil du lundi au vendredi de 9h à 16h 30.

Marchant



Ricardo Martinez, cadre de santé du CMP adulte et Chantal Balança assistante sociale font visiter l'atelier d'art créatif à Mireille Grandet, adjointe au maire déléguée à l'action sociale.

Un lieu de vie pour tous

L'association toulousaine d'aide à la santé mentale Croix Marine en partenariat avec le CMP de Carbonne propose, aux patients pris en charge au CMP en recherche d'un lieu de vie, 5 logements (1 studio et 4 chambres) situés dans les dépendances du Château de La Terrasse. De plus, un appartement est réservé aux séjours d'essais permettant d'évaluer les capacités des personnes à vivre seules avant de leur attribuer un logement. Emmaüs Carbonne a apporté son soutien à ce projet par des dons de meubles pour aménager les lieux. L'objectif essentiel est de rompre l'isolement et l'exclusion sociale des personnes en souffrance psychique en leur facilitant l'accès au logement.

Renseignements :
Association Toulousaine Croix Marine au CH Marchant
 134, route d'Espagne,
 31057 Toulouse Cedex 1.
 Tél. 05 61 43 45 25.

Les commissions extra-municipales se renouvellent...

Lors de sa séance du 16 décembre 2014, le conseil municipal a remis à jour le règlement intérieur du conseil consultatif des aînés et de la commission extra-municipale du handicap et a revu la composition des bureaux. Ces deux instances de réflexion et de proposition ont été créées en 2009 afin de promouvoir les questions liées au vieillissement et au handicap à travers les projets de la ville.

Commission Extra-Municipale du Handicap (CEMH)

Elle est composée de membres permanents, approuvés par le conseil municipal :

- **4 membres du conseil municipal** : Mireille Grandet, Denis Turrel, Nelly Guilur et Catherine Hibert.
- **10 professionnels ou représentants d'associations du handicap** : Sylvie Bénicourt (directrice de l'EHPAD Jallier), Jean-Pierre Sénat (médecin retraité), Jeanne Vignes Balat (CMP), Bernard Tomasini, (CMP adultes), Sandrine Mara (CMPI Infantile), Marie-Thérèse Casagrande, (vice-présidente AJH), Marie-José Félix (l'AJH), Jean Pomet (AJH), Annie Robert (directrice de Résilience Occitanie, centre Auribail), Jesus Castaner (FNATH).
- **9 personnes en situation de handicap ou parents d'enfants en situation de handicap** : Joël Mareschi, Bernadette Eychenne, Josette Touzet, Marcel Deutch, Michèle Suberviol, Yannick Favaro, Omar Hassaine, Sabine Tyrion, Nadja Zalaghi.
- **2 coordonnateurs en partenariat avec la commission éducation enfance et jeunesse**, sur proposition du Maire.

Conseil Consultatif des Aînés (CCA)

Il est composé de 15 personnes retraitées représentant les différents quartiers de la ville, de cinq élus, de la directrice de la Maison de retraite Jallier et de deux coordonnateurs.

Noms prénoms	Secteurs concernés
M. Guy Gries	rues St-Laurent, Léo Lagrange jusqu'à l'Eglise
M ^{me} Jacky Futtauly	rues du Sculpteur Abbal et de l'Eglise
Mme Martin Santi	rues Jean-Jaurès, Gambetta, de la Roche et avenue Frédéric Mistral
M. André Boué	rues du Préau, du P ^r Roques et Lucien Cassagne
M. Jean-Claude Senges	avenues de Toulouse, Etienne Prosjean et Bois de Bony
M. Bruno Corato	les 2 lotissements de la Guinguette, chemin de Nauzes
M. Gilbert Ferré	av. Etienne Prosjean, ancienne route de Marquefave et Marraston
M ^{me} Jeanine Bacqué	rue du Claous, route de l'Arize jusqu'au feu, rues Victor-Hugo, des Fleurs et du 14 Juillet
M. Christian Lacombe	av. Pierre Marty, av. de la Gare du feu rouge à la voie ferrée, et route de l'Arize jusqu'au rond-point de la Tuilerie
M ^{me} Josette Touzet	Le Bacqué, 1 ^{ère} partie de l'avenue Jallier
M. Gilbert Bonnemason	avenue Aristide Briand, Le logis, Las Peyrères, La Terrasse
M. Jean-Pierre Baqué	ch. de Bordeneuve, route de Lafitte, Naudon, 2 ^{ème} partie avenue Jallier, ch. de Balas
M. Daniel Guitard	chemins de l'Escanat, de la Dourdouille et route de Longages
M. Raymond Cambus	Sainte-Quitterie et côteaux
M. Yves Vigneau	Le Lançon
5 élus désignés par le Maire	M ^{mes} Mireille Grandet, Josiane Libérati, Anne-Marie Grégoire, Catherine Hibert et M. Michel Vignes
M ^{me} Sylvie Bénicourt	Directrice de l'EHPAD Jallier

Nouveaux outils de communication pour la ville

La commission communication a souhaité mettre de l'interactivité dans ses habituels supports de communication avec la création d'une page Facebook pour la ville de Carbonne et la mise en place de QR-Codes. Dans un souci d'harmonisation entre le bulletin municipal et le site internet de la ville nous vous présentons la nouvelle maquette d'Info 107 et vous en souhaitons une bonne lecture.

Le carré magique : QR-codes

QR-codes qu'est-ce que c'est ?

Les petits carrés QR-codes, pour Quick Response Code, sont des codes-barres 2D (deux dimensions) faits d'une multitude de petits carrés de même couleur et blancs, une sorte de damier.

Techniquement, il s'agit d'un moyen d'accès à un contenu multimédia, photos, vidéos, sons, textes... via internet mobile.

Qui peut lire les QR-codes ?

Les possesseurs de smartphones (téléphone portable dernière génération), quel que soit le modèle, dotés de la fonction appareil photo/caméra avec accès internet (3G ou WIFI).

Comment ça marche ?

C'est très simple. Pour lire le contenu d'un QR-codes, il

suffit, au préalable, de télécharger sur votre mobile une application gratuite (mobiletag, QR reader par exemple). La fonction appareil photo de votre smartphone vous permet alors de scanner le QR-codes. Le message est alors décodé par votre mobile et vous accédez directement aux informations qu'il contient.

Essayez dès à présent le QR-codes aux couleurs de la ville. ■



Voici le QR-codes du site de la ville de Carbonne.

Rejoignez la ville de Carbonne sur Facebook



La municipalité vous invite dorénavant à suivre l'actualité de la ville de Carbonne sur Facebook : <https://www.facebook.com/villecarbonne>



Vous y retrouverez toutes les actualités de la collectivité, ainsi que les évènements à venir. La page est alimentée par le site internet www.ville-carbonne.fr.

Il n'est pas nécessaire d'être inscrit sur Facebook pour consulter la page. Vous avez un accès direct sur la page d'accueil du site de la ville de

Carbonne (www.ville-carbonne.fr) en cliquant sur le logo Facebook.

En revanche, si vous souhaitez être avertis régulièrement des nouvelles publications, il vous faut avoir un compte personnel et aimer la page.

N'hésitez pas à venir partager et commenter nos publications ! ■

Info 107 : nouvelle présentation

Après la refonte du site internet en 2013, avec de nouveaux codes couleurs, il nous a paru indispensable de mettre en lien la maquette du bulletin municipal et la charte graphique du site.

Ainsi vous retrouvez en habillage de page le bandeau du site, ses couleurs, une nouvelle présentation pour la couverture. Les articles sont présentés sur quatre colonnes pour une meilleure lisibilité. ■

Tous aux Abri(s)...

S'abriter de qui ? S'abriter de quoi ?

Trouver des lieux pour s'asseoir et regarder le paysage... Rêver de s'abriter ici ou imaginer que là, d'autres pourraient y trouver refuge... S'offrir des haltes dans des espaces singuliers... Se donner quelques repaires pour s'offrir de nouveaux repères ...

Voilà les pistes qui furent données à l'automne 2013 à Laurent Cadilhac (sculpteur, rêveur, soudeur, créateur) par la Ville de Carbone et le Centre national des arts de la rue, Pronomade(s) en Haute-Garonne.

Par cette commande croisée, il lui était demandé d'investir des lieux et espaces situés en bordure de la ville, aux lisières de Carbone, dans ces zones incisées, peu urbanisées, qui ne sont plus vraiment la ville mais pas encore la campagne...

Autour de Laurent Cadilhac

- La Ville de Carbone (commissions culture / cadre de vie / urbanisme).
- Les Pronomade(s) en H^{te}-Garonne, Centre national des arts de la rue.
- Le Collège André-Abbal.
- Le CAUE 31 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement).



Laurent Cadilhac présente aux collégiens un des abris installés en bord de Garonne.

Calendrier du chantier

- **Ouverture du chantier** : 27 mars 2015.
- **Travaux en cours** de mars à octobre 2015, les sculptures seront posées successivement afin que, pour certaines, la végétation associée se développe et regagne sa place...
- **Vernissage de fin de chantier/inauguration des 10 réalisations** samedi 3 octobre 2015.



Laurent Cadilhac et Pauline Soueix forment les élèves au travail du fer qui servira à construire les abris.

Deux invitations pour ce printemps 2015

■ Petite fête aux braseros de chantier

Vendredi 27 mars 2015, à 18h sous la Halle à la Volaille, face aux Gages et aux jardins familiaux. *Ouverture du chantier, en musiques diverses et flammes d'hiver.*

■ Exposition au collège André-Abbal

Mai 2015, réalisations, dessins, maquettes des élèves de 405, de la classe d'arts plastique de Pauline Soueix.

Arrivant de Bretagne, Laurent Cadilhac a pris un premier temps pour (re)connaître Carbone. Au cours de l'année 2014, il a découvert la partie visible et la face cachée de la ville, en marchant seul ou accompagné, en rencontrant des voisins et des promeneurs, en interrogeant les services techniques de la Ville ou en recherchant des plans existants...

En fin d'année 2014, Laurent Cadilhac a présenté le projet de ses 10 sculptures, propositions qui auront vocation à évoluer sous l'effet du temps et de la végétation environnante. Il a proposé d'implanter ses œuvres sur cinq sites : les bords de Garonne, les gages, la digue, la pisciculture et la source.

Autant d'espaces qui flirtent avec la nature, véritables jardins sauvages proches du « Tiers paysage » cher à Gilles Clément (jardinier-paysagiste, inventeur du « jardin planétaire »).

Chacune de ses installations pourra constituer l'objet d'une balade ou le trajet qui les reliera toutes formera une boucle pédestre, promenade pour regarder autrement notre cité.

Il a profité de ses séjours en Volvestre pour engager avec une classe d'arts plastiques du Collège André-Abbal, sur deux années scolaires, une belle coopération artistique ouvrant l'imaginaire de 27 élèves sur les thématiques du paysage et les pratiques de la création in-situ. Une exposition au collège Abbal, au début de ce printemps, montrera le parcours réalisé par ces élèves et les maquettes construites dans la lignée du projet Abri(s). Dans quelques mois trois des sculptures que vous découvrirez dans l'espace public de la Ville seront le résultat des propositions imaginées, dessinées et réalisées par ces jeunes collégiens. ■

SE SOUVENIR...

Commémoration centenaire de la guerre

Impulsé par la municipalité, un comité de pilotage s'est constitué dès le mois d'avril 2014 autour de l'adjoint au maire Ali Benarfa et de la commission culture, sports et loisirs pour préparer la commémoration du centenaire de la guerre 14-18. Ecole, collège et associations ont proposé diverses manifestations constituant ainsi un programme très riche destiné à toutes les générations de Carbonnais. Le point d'orgue fut la cérémonie du 11 novembre, au cours de laquelle le maire de Korschenbroich, notre ville jumelle Allemande, a fait un discours très émouvant en Français (voir ci-contre). Voici les temps forts de la commémoration en images.

Soldat Jean Saint-Germain



Cérémonie sur la tombe du Soldat St-Germain (1891-1914), mort des suites de ses blessures à l'hospice Jallier, en présence de la délégation de Baigts en Chalosse (40) sa ville natale.

Expositions sur la grande guerre



Nelly Guihur présidente d'Histoire et Traditions Carbonnaises lors du vernissage de l'exposition « Se souvenir de la Grande Guerre ».



Dessin de soldat réalisé par André Abbal en 1917.



Les objets et documents confiés par les familles et les collectionneurs ont été exposés à la galerie municipale pendant 5 semaines.

Autour de 14-18 : lecture, musique et chants...



Elèves et collégiens ont brillamment mis en scène le vécu et les lettres de poilus. Marc Maurel et Audrey Durand accompagnés par Frédéric Martin au piano ont interprété des chants de l'époque. Bal de l'armistice en clôture des festivités avec la Cie Vieussens.

Cette soirée initiée par Shibboleth a été le fruit d'un travail collectif entre les élèves, les enseignants, les artistes et l'Asso's Epicée.



L'entraide généalogique a réalisé et exposé, au Collège André-Abbal, les fiches d'identité des soldats Carbonnais.

Cérémonie du 11 novembre 2014



Discours officiel par Bernard Ayçaguer conseiller municipal et correspondant défense.



A. Pomet et B. Chene, conseillers municipaux, égrennent les noms des soldats inscrits au monument aux morts.



Chants et musiques assurés par les élèves de l'école H. Chanfreau, l'école de musique, la chorale d'un jour et la Fanfare Longagienne.



Main dans la main, Bernard Bros Maire de Carbonne et Dick Heinz Josef Maire de Korschenbroich ont clôturé la cérémonie.

... « Carbonne est jumelée depuis 1988 avec la ville allemande de Korschenbroich, au cours de 25 ans d'échanges et de visites mutuelles, des liens de fraternité et d'amitié se sont créés entre nos deux villes. Ils symbolisent ce que doit être la paix et l'entente entre deux nations qui désormais s'estiment et s'apprécient. La présence de Mr le Maire HJ . DICK à cette commémoration traduit cette volonté de paix que nous partageons ensemble...»

Extrait du discours de Bernard BROS Maire de Carbonne.

Cher monsieur le Maire Bros,
Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de cœur pour votre invitation. Je suis fier de participer à la commémoration du onze novembre en France. C'est une preuve d'amitié franco-allemande. Mon peuple, les allemands, nous avons causé beaucoup de mal.

Des millions de soldats et des personnes civiles ont perdu leurs vies pendant la grande guerre. Les allemands ont tué des gens d'une manière industrielle et brutale. Incroyable, mais vrai : à la première guerre mondiale suivait la deuxième guerre mondiale. Ce sont encore une fois les allemands qui tuent des innocents. Des générations de jeunes gens sont morts. Qui restent sont leurs mères, leurs épouses, leurs sœurs et leurs enfants. Ils doivent vivre sans des personnes qu'ils ont aimées. Les morts ne sont pas remplacés.

Il y a quatre-vingt-seize ans que la première guerre mondiale est finie par l'armistice. Nous devons commémorer les victimes de cette guerre. Ensemble. Aujourd'hui la France et l'Allemagne sont le moteur de l'Europe. L'un n'est rien sans l'autre. Il faut analyser l'histoire. Il faut comprendre l'histoire pour faire des plans pour l'avenir. Ensemble avec nos autres voisins européens et nos amis américains. A cause de cela, c'est très important d'être aujourd'hui ici.

Nos présidents se rencontrent. C'est important, c'est le grand cadre. Mais les petits gens doivent se rencontrer aussi. Comme nous. Nous connaissons la photo montrant François Mitterrand et Helmut Kohl à Verdun en dix-neuf-cent-quatre-vingt-quatre. Mitterrand, qui était soldat pendant la deuxième guerre mondiale, a pris la main de Kohl. Ce moment va durer pour l'éternité. C'est un tournement. Nous, les français et les allemands, nous partageons ce moment magnifique.

Aujourd'hui nous sommes des amis. Mais le monde autour de l'union européen n'est pas paisible en deux-mille-quatorze. Nous cherchons ensemble des solutions diplomatiques. Parce que nous savons : Nous ne voulons plus de guerres.

**Vive l'amitié franco-allemande !
Vive le jumelage Carbonne-Korschenbroich !**

Copie du discours prononcé, le 11.11.2014 à Carbonne par Dick Heinz-Josef Maire de Korschenbroich .

Retrouvez en images la cérémonie



Le tournoi international de football souffle ses 40 bougies en 2015

Les 4, 5 et 6 avril 2015, la JSC fêtera le 40^e anniversaire du tournoi international de la ville de Carbonne. Depuis plusieurs semaines déjà, le groupe organisateur du tournoi est à pied d'œuvre pour mettre en place un programme de qualité.

Historique du tournoi

Ce tournoi a été créé, en 1975, sous l'impulsion de Charles Bisaro et du président de l'époque Gaston Chelle.

Le bureau était composé de personnes connues qui rallument en nous des souvenirs : R. Trochaud, R. Guitard, R. Allières, L. Boué, P. Gaillagot, J. Barrios, P. Duffaut, E. Thenault, J.C. César, F. Pagès, H. Raphanel, J. Brun, Y. Dedieu, A. Caron, A. Terenti, Escaich, Boinot, Pommet, Cassard, Capet, Blanic, Déjean, Pujol, Campourcy, Pauly, Roger, Subra, Danes, Garcia.

Ce premier tournoi international était composé de quatre équipes pupilles : Carbonne, Montpellier, Brive et FC Réus (Espagne), grâce à J. Barrios, on pouvait lire dans les colonnes de la Dépêche du Midi de l'époque « *la Jeunesse Sportive Carbonnaise connaît aujourd'hui une véritable expansion avec 4 équipes engagées en championnat et une école de football naissante* ».



1976, premier tournoi à l'étranger (Montmouth/Pays de Galle) pour l'équipe pupilles de la JSC avec Charles Bisaro.

M. Manaud, maire, assura à la JSC le soutien de la municipalité.

Ensuite le tournoi connu un développement exponentiel pour atteindre une centaine d'équipes à l'heure actuelle. Sans oublier, l'ouverture sur l'Europe avec la venue des équipes de Korschenbroich (Allemagne) et de Galiera Veneta (Italie) qui a conduit au jumelage de nos villes. Une forte participation étrangères : Russes, Bielo Russes, Hongrois, Suisses, Gallois, Espagnols, Andorrans, Slovaques, Roumains... ont fait du tournoi toute sa renommée.

Cela a permis à nos jeunes d'effectuer de nombreux déplacements : Italie, Allemagne, Hollande, Suisse, Slovaquie, Hongrie, Espagne, Pays de Galles...

Ce tournoi est devenu toutes catégories pour permettre à l'école de football toute en-

tière d'y participer (plus de 250 jeunes).

Le tournoi 2015 espère avoir une forte participation étrangère : Allemagne, Italie, Pays de Galles et Espagne, plus le FC Oran, Hongrie, Roumanie, et peut-être une surprise !!

Une animation est prévue dimanche 5 avril avec les premiers vainqueurs carbonnais du tournoi : pupilles 92 et 89 ainsi que les minimes 91.

Le programme détaillé du tournoi 2015 vous sera communiqué ultérieurement par voie de presse et sur le site de la ville de Carbonne (www.ville-carbonne.fr).

Nous vous annonçons que ce tournoi sera dédié à Charles Bisaro, son créateur avec une pensée pour Guy-Hellé (maire de Carbonne de 1977 à 2013) qui fut un soutien constant et aussi l'instigateur des deux jumelages précités.

Les parrains du tournoi :

Pour l'Italie ce sera Dino Baggio, joueur international, qui a fait ces premières armes à Carbonne. Du côté français plusieurs anciens sont contactés. À suivre... ■

Contacts

- Pour les anciens :
Christophe Blanic
cblanic@wanadoo.fr
ou Jean-Marc Ceron
ceron.jeanmarc@gmx.fr
- Questions diverses
Bernard Chene
br.chene@laposte.net
- Hébergement des étrangers
Contacter le secrétariat du club
Eric Bardou
eric.bardou@orange.fr,
- E-mail tournoi
js.carbonne@wanadoo.fr
ou 515649@LMPF.EU
- Site du club
www.js-carbonne.com
Tél.06 95 01 31 26
ou 06 52 08 57 38.

Renée Roques, 25 ans au service de la vie associative

En septembre dernier, à l'occasion du forum des associations, Bernard Bros, maire de la commune et Ali Benarfa, adjoint au maire chargé de la culture, du sport et des loisirs avaient le plaisir de remettre la médaille de la ville à Renée Roques présidente durant 25 ans du club informatique de Carbonne.

M^{me} Roques, faites nous un petit historique du club informatique ?
En 1984 avec M. Mézeix, directeur de l'école élémentaire, et des collègues enseignants nous avons décidé de proposer aux enfants un atelier informatique. A cette époque, l'éducation nationale avait doté les écoles primaires de ce nouvel outil. N'ayant aucune formation en informatique. Il a donc fallu apprendre à utiliser l'ordinateur et les logiciels par nous mêmes.

Comment est né le club informatique ?

Au départ c'était un atelier informatique dédié aux enfants de l'école primaire. Ils venaient en dehors des heures de classe. Puis le collège a souhaité mettre en place à son tour un atelier informatique. Nous nous sommes associés pour dispenser les cours. Puis au fil des années les adultes étaient demandeurs pour ce type d'activité. Nous avons créé le club informatique et la municipalité nous a doté d'un local, qui se trouvait au 2^e étage du 68, rue de l'Eglise. Puis nous avons déménagé dans une salle du centre associatif. Au fil du temps, nous avons vu progressivement



13.09.2014 (forum des associations) remise de la médaille de la ville à Renée Roques par le Maire, Bernard Bros.

l'âge moyen de nos adhérents s'élever. Aujourd'hui nous comptons dans nos rangs essentiellement des adultes.

Quel type de formation propose le club informatique ?

Nous tenons à ne pas bousculer les étapes. Nous commençons par la connaissance de l'ordinateur, puis l'utilisation des logiciels (traitement de texte et tableur) et finissons par la découverte d'internet.

Avez-vous conserver des relations avec l'association ?

Je tiens tout d'abord à remercier la municipalité pour cette récompense qui me va droit au cœur.

Je suis restée en tant que présidente honoraire et j'ai cédé ma place de présidente à Francine César. J'ai tout de même gardé le virus car dès que ma santé me le permet je vais donner un coup de main. ■

Carbonne fait son cinéma



Du 20 au 29 mars le Festival Carbonne fait son Cinéma proposera sa 5^e édition avec pour thème Femmes et Cinéma.

Ce sera l'occasion de découvrir des films de réalisatrices et/ou avec de forts rôles d'actrices, des films qui nous présenteront des vies de femmes sous de multiples facettes. 16 films inédits seront à l'affiche à Carbonne, souvent en sortie nationale ou en avant-première. Le tout à des tarifs très attractifs grâce au « pass cinq entrées ». Des séances scolaires seront proposées, ainsi qu'un ciné-goûter pour les plus jeunes. Des invitées, actrices ou réalisatrices, devraient venir à votre rencontre. Des temps conviviaux, café, thé, repas partagés, une conférence sur trois femmes remarquables, une exposition de photos élargiront la programmation ciné. Pour la



première fois à Carbonne, un jury de jeunes décernera ses prix et un prix du public sera remis !

Plus d'infos
sur www.ville-carbonne.fr.
Contact : festivalcinecarbonne@gmail.com
ou sur place au moment des séances ■

Les Mille Pattes se réveillent...



G. à d. : Julien et Hélène (adhérents), Fabrice Mirc (président), Pierre (adhérent), Mousset Cyril (trésorier).

Mise en sommeil en 2009, l'association « Les Mille Pattes Carbonnais » s'est relancée en juin 2014 sous l'impulsion de Fabrice Mirc le nouveau président. La course à pied et le VTT sont les activités proposées. Contact : lesmillepattes-carbonnais@yahoo.fr ■

Nouveaux présidents

- COC Badminton : Serge Veiga.
- Ecole de musique : Eric Fraj.
- FCPE maternelle et élémentaire : Nicolas Strehaiano.

Nouvelle association

- Association de Modélisme Carbonnaise : Président : Jean-Bernard Gomez.

CARBONNE INFO SERVICES

MAIRIE

Place Jules Ferry, 31390 Carbonne.
Tél. : 05 61 87 80 03. Fax : 05 61 87 47 51.
www.ville-carbonne.fr
Courriel : contact@ville-carbonne.fr

Ouverte du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

Médiathèque Municipale

48, rue Lucien-Cassagne. Tél./fax. : 05 61 87 59 81.
Courriel : service.culturel@ville-carbonne.fr
Ouverte le mardi de 15 h à 18 h, le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, le jeudi de 10 h à 12 h, le vendredi de 15 h à 18 h, le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Centre Communal d'Action sociale (C.C.A.S.)

Tél. : 05 61 87 80 03.
Ouvert du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et l'après-midi sur rendez-vous.

Centre Socio-culturel du Bois de Castres

Tél. : 05 61 87 03 11.

Centre Technique Municipal

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h-12 h et 13 h 30-17 h 30.
Tél. : 05 61 87 94 26.

Courriel : centre.technique.municipal@ville-carbonne.fr

Espace Associatif Municipal

Tél. : 06 88 74 01 31.
Courriel : espace.associatif.municipal@ville-carbonne.fr

Police municipale

Tél. : 05 61 97 32 82. Fax : 05 61 97 44 07.
Courriel : police.municipale@ville-carbonne.fr

AFIDEL (Association Formation Insertion Développement Local)

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 20 92.
site : www.afidel.org. Courriel : contact@afidel.fr

CAF

Permanence à la MSA de Carbonne (44, rue Lucien Cassagne) mardi et jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 sans RDV et de 13 h 30 à 16 h 30 sur RDV au 05 61 10 40 40.

Caisse Régionale d'Assurance Maladie (CRAM)

N° d'appel : 39 60 du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

CAP EMPLOI 31

Permanence à la mairie lundi et mercredi uniquement les après-midis.

ACREF (aide à la recherche d'emploi)

Permanence à la MJC le mardi à de 9 h à 12 h.

Centre Médico Psychologique (C.M.P.)

Hôpital de jour adulte : 40, chemin des Nauzes. Tél. : 05 61 43 45 25.
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h 30.

Centre médico-social (assistantes sociales)

Impasse des Rosiers. Tél. : 05 61 87 83 64.
Permanence : lundi après-midi, jeudi matin

Communauté de communes du Volvestre

Secrétariat : 34, avenue de Toulouse
Tél. : 05 61 90 80 70. Fax : 05 61 87 96 82.
www.cc-volvestre.fr

Animation économique : Tél. : 05 61 90 80 76.

Déchetterie : Tél. : 05 61 87 80 81 (ouverte du mardi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h).

Conciliateur

Mairie de Carbonne 1^{er} et 3^e mardi du mois sur RDV.

Conseiller Agricole

4, place des Halles. Tél. : 05 61 87 81 44.

Crèche intercommunale "Mousseline et Caramel"

35, avenue Prosjean. Tél. : 09 63 56 67 34 / 06 10 84 74 08.

Écoles

École maternelle H. Chanfreau : 05 61 87 99 80.

École élémentaire H. Chanfreau : 05 61 87 85 59.

Groupe scolaire Guy-Hellé : 05 61 87 32 59.

Collège André Abbal : 05 61 98 45 10.

La Poste

Rue Gambetta. Tél. : 36 31.

Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés (FNATH)

Sur rendez-vous au 05 61 97 21 64. Site : www.fnath.org

Mission locale

Permanence au Centre médico-social tous les jeudis sur rendez-vous.
Tél. : 05 61 51 54 31.

M.J.C.-Carbonne

56, rue Lucien Cassagne. Tél. : 05 61 87 43 58. Fax : 05 61 87 95 55.

Courriel : carbonne.mjc@wanadoo.fr

Musée Abbal

Rue du Sculpteur Abbal.
Tél. : 05 61 87 82 67. www.museeabbal.free.fr

Mutualité sociale agricole et assistante sociale agricole

44, rue Lucien Cassagne. Tél. : 05 61 10 40 40.
Permanence le mardi et le jeudi de 8 h 30-12 h 30 et 13 h 30-16 h 30.

Office de tourisme

32 ter, pl. de la République. Tél./fax : 05 61 87 59 03.
Courriel : accueil@tourismecarbonne.com
Mardi, mercredi et vendredi : 9 h -12 h 30/ 14 h -18 h.
Jeudi : 9 h -12 h 30. Samedi : 9 h -12 h 30/ 14 h -17 h.
Fermé le lundi et le jeudi après-midi.

OPH 31 (ex OPDHLM)

Permanence sans rendez-vous : mardi 13 h 30-17 h 30 et mercredi 9 h-12 h 30. Tél. 05 61 98 70 94.

Pays du Sud Toulousain

68, rue de l'Église. Tél. : 05 61 87 91 16. www.payssudtoulousain.fr

Permanence juridique

Permanence à la mairie sur RDV le 1^{er} lundi après-midi de chaque mois. Tél. : 05 61 87 80 03.

Régie des transports

Tél. : 05 61 97 69 53. Courriel : regie.carbonne@wanadoo.fr

SNCE

Tél. : 05 61 87 82 47.

TREMLIN (travail, emploi, insertion)

Permanence à la mairie sur rendez-vous. Tél. : 05 61 98 76 70.

Trésorerie du Volvestre

12, place Jules Ferry. Tél. : 05 61 87 84 99.
Ouverture les lundis, mardis et jeudi de 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h.
Fermeture les mercredis et vendredis.

URGENCES

SAMU 15. Pompiers 18.
Gendarmerie : 17 ou 05 61 87 83 17.
Médecins : 05 61 87 86 23 ou 05 61 87 86 33.
Urgence médicale nuit et week-end : 39 66.

ERDF 0810 131 133
Astreinte technique : 06 23 71 47 57
Service de l'assainissement : 05 62 00 72 80

Marché du terroir

À la halle centrale, tous les samedis de 8 h à 13 h.

Marché hebdomadaire

Tous les jeudis de 8 h à 13 h.
Marché à la volaille à 10 h 30.
(halle aux jardiniers).